

turiers, gens de rapine et de massacres qui marchaient sous les ordres de deux capitaines, l'un appelé Pierre Pillard et l'autre le sieur de Meilland (28).

Au nombre de plus de 800 hommes, ils ravagèrent le Forez, le Beaujolais et cette partie du Lyonnais qui y touche. Les gens des communes s'unirent sous la direction de leurs seigneurs et avec l'aide de Claude Bornebon, lieutenant du bailli de Beaujolais et capitaine châtelain de Pouilly-le-Châtel, ils parvinrent à les chasser hors du territoire, les forçant à passer la Saône au-dessus de Villefranche (29).

A ces incursions succédèrent celles des troupes du roi des Romains. Ce prince ayant déclaré la guerre à Louis XII, fit passer ses troupes en Franche-Comté, en Bourgogne et en Dombes. Le duc de Bourbon, qui était seigneur des Dombes, convoqua immédiatement le ban et l'arrière-ban, pendant que Jean de Varennes, seigneur de Rapetour à Theizé, lieutenant général du seigneur de Ferrières, bailli du Beaujolais, donnait l'ordre à tous les habitants des bourgs de faire guet et bonne garde et d'organiser la défense (30).

Cette armée ennemie, qui fourrageait si près de Chazay, causa des craintes sérieuses, mais les bonnes murailles de la cité la mirent à l'abri des assauts de l'ennemi, offrant toujours un refuge aussi sûr qu'agréable aux nobles familles qu'attirait autour de lui le baron de Chazay. Cependant en 1498, le sieur Alleman, seigneur de Montmartin, qui possédait sur notre territoire cens, servis et maison au grand bourg, cède à l'abbé d'Ainay toutes ses possessions, moyennant une maison que le couvent lui donne dans la rue

---

(28) A. Bernard. *Histoire du Forez*, t. II, p. 70.

(29) La Mure. *Hist. des ducs de Bourbon*, t. II, p. 455, note.

(30) La Mure. *Hist. des ducs de Bourbon*, t. II, p. 455, note.